



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
État de Vaud

Le Canton salue l'action des sauveteurs du Simplon

Le Canton a suivi avec préoccupation les événements de la nuit à Cully concernant le vapeur Simplon de la CGN. Il partage sa tristesse face à cette situation. L'État salue le travail admirable des intervenants de la nuit pour éviter le naufrage. Il est en lien permanent avec ses administrateurs au sein de la CGN et la direction pour s'assurer que des mesures seront prises à la fois pour déterminer les responsabilités et pour évaluer les dégâts.

La Cheffe du département des infrastructures a suivi avec préoccupation la situation du Simplon à Cully. Après des échanges ce matin avec le président et le directeur de la CGN, ainsi qu'avec le président de l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman, elle s'est rendue au chantier naval de la CGN à Lausanne pour assister au rapatriement du navire, constater l'étendue des dégâts et afficher sa solidarité envers le personnel de la compagnie.

Le Canton partage la tristesse des amoureux du Léman et des navires historiques. Il salue l'engagement, la détermination et le travail admirable de tous les intervenants de la nuit, policiers, pompiers professionnels et volontaires, l'ECA, équipes de la CGN et l'ensemble de la communauté lacustre, qui ont permis de sauver le Simplon, sans faire de blessé et en assurant la protection de l'environnement. L'État est en lien permanent avec ses administrateurs, Benoît Gaillard et Marc-Olivier Buffat, ainsi que la direction de la CGN. Il entend s'assurer que des mesures seront prises d'une part pour diligenter une enquête externe qui permettra de déterminer les responsabilités et d'autre part pour conduire une évaluation des dégâts en vue de la remise à flots du Simplon.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 30 mars 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, via Charles Super, délégué départemental à la communication, charles.super@vd.ch,
078 731 94 69